



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Albanie

Question écrite n° 12753

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie sur notre politique de coopération linguistique et culturelle avec l'Albanie. Il se réjouit du dynamisme croissant de la coopération bilatérale franco-albanaise, estime qu'elle doit s'accompagner d'initiatives fortes de la France dans le domaine linguistique et culturel, à la hauteur de la réalité francophone en Albanie et des attentes qu'y suscite notre pays. Il rappelle à cet égard que les responsables politiques albanais, vigoureusement soutenus par l'intelligentsia du pays, ont récemment sollicité à plusieurs reprises leurs homologues français sur deux points précis, aux impacts symbolique et concret potentiellement considérables : d'une part, la réouverture du lycée français de Korçë ; d'autre part, l'ouverture d'un centre culturel français dans la capitale albanaise - alors même que l'Alliance française de Tirana, créée en 1992 et seule institution étrangère (avec le centre culturel américain) à exercer une activité d'envergure en Albanie, vient d'implanter trois nouvelles antennes dans le pays, afin de répondre à l'afflux sans cesse croissant des demandes d'inscription. Il estime que la francophonie se doit de tirer pleinement parti de l'engouement vif et persistant dont bénéficie en Albanie l'enseignement des langues étrangères. Cela suppose que le Gouvernement réponde favorablement aux deux principaux souhaits exprimés dans ce domaine par nos partenaires albanais. Cela implique également que ces initiatives fortes trouvent un prolongement dans l'enseignement supérieur local (en y créant par exemple une filière universitaire bilingue) et le développement de notre présence audiovisuelle dans le pays ainsi que dans des actions gouvernementales de soutien aux 700 professeurs albanais de langue française. Convaincu que l'Albanie constitue en Europe un terrain privilégié de notre action de coopération linguistique et culturelle, il lui demande donc quelle suite le Gouvernement entend donner aux deux principales demandes formulées dans ce domaine par nos partenaires. Il lui demande également quelles autres mesures significatives le Gouvernement envisage afin de renforcer notre présence linguistique dans un pays qui entend s'approprier résolument l'atout francophone, conçu inséparablement comme un instrument d'ouverture privilégiée vers l'Europe occidentale, un outil fécond de sortie de crise et un facteur de stabilisation de son environnement régional.

Texte de la réponse

Notre coopération culturelle avec l'Albanie a subi le contrecoup des événements qui ont ébranlé ce pays. Toutefois, nous y poursuivons des actions en pleine concertation avec les autorités locales. Une demande importante se manifeste sur deux points, la réouverture du lycée français de Korça et la création d'un centre culturel à Tirana. Le lycée français de Korça qui a formé les élites de cette région pendant l'entre-deux-guerres, a laissé une empreinte forte dans la mémoire collective de cette ville. Cet établissement était en fait un lycée Albanais dispensant des programmes albanais en français. Il a ainsi fondé une tradition de francophilie qu'il importe de préserver et de développer. C'est pourquoi nous avons mis à l'étude en concertation avec les responsables locaux, le développement de sections d'enseignement bilingue dans certains lycées, notamment à Tiran et à Korça. La récente mission d'un expert et la nomination d'un nouvel attaché linguistique auprès de notre ambassade à Tirana devraient en accélérer la mise en place. Ces sections permettront aux jeunes Albanais de recevoir, dans un certain nombre de matières, y compris scientifiques, un enseignement en français

de leurs programmes nationaux, retrouvant ainsi la tradition du lycée de Korça, fermé en 1939. Une fois ces sections bilingues installées et confirmées, il conviendra en effet d'envisager leur prolongement dans l'enseignement supérieur, par la création de filières universitaires, partiellement francophones. L'ouverture d'un lycée français enseignant les programmes officiels français, sans même évoquer les nécessités de rationalisation de la dépense publique qui l'écartent du premier rang des priorités, n'est sans doute pas la meilleure réponse à l'attente de nos interlocuteurs, mais cette question sera à nouveau étudiée avec eux. Le deuxième point est la création d'un centre culturel français à Tirana : il n'existe en effet pas de centre culturel français à Tirana puisqu'une Alliance française y déploie une activité remarquable, comme il a été souligné. Nous ne souhaitons pas créer de doublons dans les implantations françaises et donc d'établissements concurrents. En revanche, là où existent des alliances françaises dynamiques, comme c'est le cas à Tirana, nous nous efforçons de les aider par une subvention annuelle et des aides ponctuelles. De plus, là où elles jouent le rôle d'un véritable centre culturel, une convention spécifique permet de les soutenir davantage encore. C'est ce que nous souhaitons pour cette Alliance française de Tirana, qui nous permet de mener des actions en totale collaboration avec des personnalités représentatives du milieu local et connaissant par conséquent parfaitement les besoins. Notre budget a déjà pris en charge la rénovation des locaux qu'elle occupe dans le lycée des langues étrangères dans le cadre d'une rénovation plus large de cet établissement qui prévoyait, en contre partie, l'accueil de l'Alliance française et d'un fonds d'ouvrages français. Avant les événements, nous sommes maintes fois intervenus pour que l'Alliance obtienne des autorités albanaises des locaux qui lui soient propres, ce qui reste notre objectif car l'obtention de locaux adéquats conditionne bien entendu, les activités aussi bien d'une Alliance française que d'un centre culturel. A l'occasion de la relance de notre coopération, nous espérons être entendus. Quant au développement de notre présence audiovisuelle et des actions de soutien à l'association de professeurs albanais de français, ce sont deux objectifs qui ont toujours fait partie de nos priorités et auxquels nous continuerons à apporter une attention privilégiée. Lors de la récente visite du ministre des affaires étrangères à Tirana, ces questions ont été évoquées à plusieurs reprises. Aussi a-t-il demandé à ses interlocuteurs d'établir un ordre de priorité dans leurs demandes pour que celles-ci soient examinées d'une manière très attentive et favorable en fonction des possibilités budgétaires. Le ministre a également demandé qu'une mission puisse se rendre avant l'été en Albanie pour étudier avec nos partenaires ces demandes et les réponses qui pourraient leur être apportées.

Données clés

Auteur : [M. Georges Sarre](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12753

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 1998, page 1857

Réponse publiée le : 22 juin 1998, page 3393